ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

PLAN DIRECTEUR DES RIVES DU LAC DE NEUCHÂTEL

Plan de synthèse

0 100m 200m 300m 400m

1:10'000

FO — Voir fiche du Cahier 2

LEGENDE

Données de base | Mesures du PDRives: Générales | Projets — Etat de coordination: IP | CC | CR

Données générales

- Limites communales
- Cours d'eau
- Zone d'urbanisation
- Forêt
- Vignes
- Enrochements
- Roselières / marais
- Bâtiment / Chalets, cabanes, remises

NATURE PAYSAGE ET PATRIMOINE

NAT_A Valorisation de la diversité des paysages des rives et préservation des sites de haute qualité paysagère

NAT_A1 Consolider les règles applicables aux chalets sur les rives et aux constructions au bénéfice de concessions
- Secteurs de chalets et/ou constructions au bénéfice de concessions

NAT_A2 Garantir la lisibilité et la qualité des unités paysagères identifiées dans l'étude de base Paysage dans l'aménagement des rives
- Secteurs paysagers emblématiques

NAT_A3 Mettre en valeur les objets paysagers typiques et les vues sur le lac
- Sites paysagers ponctuels de haute qualité paysagère

NAT_B Protection et revitalisation des milieux naturels caractéristiques des rives et amélioration de leur biodiversité

NAT_B1 Etablir et mettre en œuvre la planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau et étendues d'eau
NAT_B2 Mettre en œuvre les mesures identifiées dans l'étude SFFN dans les secteurs prioritaires et réviser les ZP2 et autres zones à protéger
NAT_B4 Réaliser des aménagements en faveur de la nature dans les parcs urbains (réseaux biologiques, relais pour la faune)
- Milieux naturels des rives prioritaires

NAT_B3 Garantir l'espace réservé aux étendues d'eau et l'inscrire dans les plans d'affectations
- Espace réservé aux étendues d'eau *

NAT_C Valorisation des secteurs à vocation de détente et de loisirs à l'échelle régionale

NAT_C1 Créer un parc urbain régional Milvignes-Neuchâtel-Hauterive-St-Blaise
- Secteurs à vocation de détente et de loisirs à l'échelle régionale

NAT_D Préservation du patrimoine archéologique lacustre

NAT_D1 Préserver les sites palafittiques des activités touristiques et de loisirs, et de tout projet de construction et d'aménagement
- Sites palafittiques préhistoriques autours des Alpes inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (PDC R_37)
- Sites associés

URBANISATION ET TOURISME

URB_A Concentration du développement dans les secteurs prioritaires autour des ports principaux

URB_A1 Planifier et mettre en œuvre les secteurs de développement prioritaires
- Secteurs de développement prioritaire à vocation touristique, économique, culturelle, de loisirs et de logement

URB_A2 Préciser les objectifs de développement et de gestion pour les secteurs touristiques prioritaires (DAS)
- Equipements de loisirs
- Points de restauration

URB_A3 Développer l'offre d'hébergement dans les secteurs qui s'y prêtent
- Logements touristiques
- Campings existants / potentiel d'extension de camping

URB_B Exploitation et valorisation, à l'échelle locale, du potentiel lacustre des secteurs secondaires identifiés

URB_B1 Planifier et mettre en œuvre les secteurs de développement secondaires
- Secteurs à développer uniquement en rapport avec le port ou le lac

URB_B2 Permettre le développement des activités économiques d'importance locale
- Pêcheries

URB_B3 Garantir l'accès à la population locale aux activités économiques en lien avec le lac et les loisirs
- Plage et accès au lac public / Lieu de départ existant de kitesurf

URB_C Mise en place des conditions-cadres pour l'accueil de projet d'intérêt public d'envergure sur les sites identifiés

URB_C1 Planifier et mettre en œuvre les sites potentiels pour des projets publics d'envergure
- Projets connus ou en cours (état 2015)
- Site potentiel pour un projet d'envergure

URB_C2 Assurer et garantir la maîtrise foncière publique de ces sites et mettre en place une gouvernance appropriée
URB_C3 Garantir la qualité des projets et le maintien d'un large accès public à ces secteurs

MOBILITES DOUCES ET NAVIGATION

MOB_A Optimisation du tracé et de la qualité du sentier du Lac

MOB_A1 Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marchepied
MOB_A2 Réaliser les aménagements complémentaires nécessaires pour assurer la qualité et la continuité du sentier du Lac
- Sentier du lac existant
- Sentier du lac complémentaire

MOB_A3 Améliorer la signalétique et le confort su sentier du Lac (entretien)

MOB_B Garantie de la perméabilité transversale et de la qualité des parcours piétons reliant le sentier du Lac depuis/vers les secteurs habités et les interfaces de transports publics

MOB_B1 Planifier et mettre en œuvre les liaisons pédestres définies dans le plan directeur des rives
- Gare actuelle / projettée
- Arrêt de bus
- Autres réseaux pédestres existants
- Autres réseaux pédestres complémentaires

MOB_C Amélioration et mise en valeur du réseau cyclable longeant le bord du lac

MOB_C1 Planifier, mettre en œuvre les parcours cyclables et mettre à disposition des cycles sur les rives
- Réseau cyclable existant
- Réseau cyclable potentiel

MOB_D Augmentation de la capacité en places d'amarrage permanentes et visiteurs des ports en eau et à sec

MOB_D1 Optimiser l'offre des places d'amarrage par une meilleure gestion des ports
MOB_D2 Etudier l'opportunité d'agrandir les ports identifiés et la création de ports à secs
- Potentiel d'extension du port
- Potentiel de port à sec

MOB_D3 Restreindre les mouillages permanents au large et les amarrages hors installations portuaires
MOB_D4 Développer l'offre de la LNM autour de prestations touristiques et saisonnières
- Débarcadères

* Seul l'espace réservé aux étendues d'eau est figuré sur le présent plan de synthèse. L'espace réservé aux cours d'eau n'est pas traité dans la présente planification, mais fait l'objet d'une planification sectorielle complémentaire

Janvier 2017

urbaplan

AQUARIUS

15094_PLANSYNTHESE-FINAL_170130ERI.ai